

UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2023

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2023

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de « UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV » au 30 Juin 2023 ainsi que l'état de résultat et de l'état des variations de l'actif net pour la période de trois mois se terminant au 30 Juin 2023, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables appliquées en Tunisie.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de **1 803 541** dinars et un résultat net bénéficiaire de la période de **154 684** dinars.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV » au 30 Juin 2023, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observation

Nous attirons votre attention sur l'observation suivante :

- ✓ Les liquidités et les quasi-liquidités représentent 20,11% de l'actif au 30 Juin 2023. Cette proportion est supérieure au seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de cette question.

Tunis, le 27 juillet 2023

Le Commissaire aux Comptes :
ECC MAZARS
Borhen CHEBBI

BILAN

Arrêté au 30/06/2023 en (DT)

	Libellé	Note	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
	<u>ACTIFS</u>				
AC 1	Portefeuille-titres	3.1	1 440 919,675	989 974,635	943 873,083
	a- Actions et droits rattachés		1 440 919,675	989 974,635	943 873,083
AC 2	Placements monétaires et disponibilités	3.2	362 621,396	281 313,633	308 431,715
	a- Placements monétaires		0,000	0,000	0,000
	b- Disponibilités		362 621,396	281 313,633	308 431,715
AC3	Créances d'exploitations		0,000	0,000	0,000
AC 4	Autres actifs		0,000	0,000	0,000
	TOTAL ACTIF		1 803 541,071	1 271 288,268	1 252 304,798
	<u>PASSIF</u>		<u>26 343,589</u>	<u>37 700,477</u>	<u>33 716,899</u>
PA 1	Opérateurs créditeurs	3.3	8 150,263	13 687,658	7 714,780
PA 2	Autres créditeurs divers	3.4	18 193,326	24 012,819	26 002,119
	<u>ACTIF NET</u>		<u>1 777 197,482</u>	<u>1 233 587,791</u>	<u>1 218 587,899</u>
CP 1	<u>Capital</u>	3.5	1 777 616,987	1 215 556,883	1 201 509,637
CP 2	<u>Sommes capitalisables</u>	3.6	<u>-419,505</u>	<u>18 030,908</u>	<u>17 078,262</u>
	a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs		0,000	0,000	0,000
	b- Sommes capitalisables de l'exercice en cours		-419,505	18 030,908	17 078,262
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 803 541,071	1 271 288,268	1 252 304,798

ETAT DE RESULTAT

Période allant du 01/04/2023 au 30/06/2023 en (DT)

Libellé	Note	Période du 01.04.23 au 30.06.23	Période du 01.01.23 au 30.06.23	Période du 01.04.22 au 30.06.22	Période du 01.01.22 au 30.06.22	Période du 01.01.22 au 31.12.22
<u>PR 1</u> Revenus du portefeuille-titres	3.1	<u>25 021,050</u>	<u>25 021,050</u>	<u>40 228,840</u>	<u>40 228,840</u>	<u>61 988,111</u>
Dividendes		25 021,050	25 021,050	40 228,840	40 228,840	61 988,111
<u>PR 2</u> Revenus des placements monétaires	3.2	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
Total des revenus des placements		<u>25 021,050</u>	<u>25 021,050</u>	<u>40 228,840</u>	<u>40 228,840</u>	<u>61 988,111</u>
<u>CH 1</u> Charges de gestion des placements	3.7	<u>-5 210,258</u>	<u>-9 342,336</u>	<u>-4 234,267</u>	<u>-8 479,616</u>	<u>-17 508,500</u>
Revenu net des placements		<u>19 810,792</u>	<u>15 678,714</u>	<u>35 994,573</u>	<u>31 749,224</u>	<u>44 479,611</u>
<u>CH 2</u> Autres charges	3.8	<u>-7 367,677</u>	<u>-13 992,517</u>	<u>-7 354,260</u>	<u>-13 684,894</u>	<u>-27 170,357</u>
Résultat d'exploitation		<u>12 443,115</u>	<u>1 686,197</u>	<u>28 640,313</u>	<u>18 064,330</u>	<u>17 309,254</u>
<u>PR 4</u> Régularisation du résultat d'exploitation		<u>-2 152,301</u>	<u>-2 105,702</u>	<u>-177,778</u>	<u>-33,422</u>	<u>-230,992</u>
Sommes capitalisables de la période		<u>10 290,814</u>	<u>-419,505</u>	<u>28 462,535</u>	<u>18 030,908</u>	<u>17 078,262</u>
<u>PR 4</u> Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		<u>2 152,301</u>	<u>2 105,702</u>	<u>177,778</u>	<u>33,422</u>	<u>230,992</u>
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		<u>143 379,836</u>	<u>133 125,722</u>	<u>44 308,181</u>	<u>33 546,120</u>	<u>3 352,536</u>
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>-18 369,549</u>	<u>-18 369,549</u>	<u>13 273,883</u>
Frais de négociation de titres		<u>-1 139,125</u>	<u>-1 255,895</u>	<u>-141,168</u>	<u>-141,168</u>	<u>-3 237,462</u>
Résultat net de la période		<u>154 683,826</u>	<u>133 556,024</u>	<u>54 437,777</u>	<u>33 099,733</u>	<u>30 698,211</u>

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période allant du 01/04/2023 au 30/06/2023 en (DT)

Libellé	Période du 01.04.23 au 30.06.23	Période du 01.01.23 au 30.06.23	Période du 01.04.22 au 30.06.22	Période du 01.01.22 au 30.06.22	Période du 01.01.22 au 31.12.22
<u>AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>154 683,826</u>	<u>133 556,024</u>	<u>54 437,777</u>	<u>33 099,733</u>	<u>30 698,211</u>
a- Résultat d'exploitation	12 443,115	1 686,197	28 640,313	18 064,330	17 309,254
b-Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	143 379,836	133 125,722	44 308,181	33 546,120	3 352,536
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	0,000	0,000	-18 369,549	-18 369,549	13 273,883
d- Frais de négociation de titre	-1 139,125	-1 255,895	-141,168	-141,168	-3 237,462
<u>AN2- Distributions de dividendes</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<u>AN3- Transactions sur le capital</u>	<u>448 400,028</u>	<u>425 053,559</u>	<u>-13 322,505</u>	<u>-46 680,849</u>	<u>-59 279,219</u>
a- Souscriptions	448 400,028	448 400,028	0,000	0,000	0,000
- Capital	493 800,000	493 800,000	0,000	0,000	0,000
- Régularisation des sommes non capitalisables	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
- Régularisation des sommes capitalisables	-45 399,972	-45 399,972	0,000	0,000	0,000
b- Rachats	0,000	23 346,469	13 322,505	46 680,849	59 279,219
- Capital	0,000	26 200,000	15 000,000	52 800,000	66 700,000
- Régularisation des sommes non capitalisables	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
-Régularisation des sommes capitalisables	0,000	-2 853,531	-1 677,495	-6 119,151	-7 420,781
VARIATION DE L'ACTIF NET	603 083,854	558 609,583	41 115,272	-13 581,116	-28 581,008
AN4-Actif Net					
a- En début de période	1 174 113,628	1 218 587,899	1 192 472,519	1 274 168,907	1 247 168,907
b- En fin de période	1 777 197,482	1 777 197,482	1 233 587,791	1 233 587,791	1 218 587,899
AN5-Nombre d'actions					
a- En début de période	13 274	13 536	13 825	14 203	14 203
b- En fin de période	18 212	18 212	13 675	13 675	13 536
VALEUR LIQUIDATIVE	97,583	97,583	90,207	90,207	90,025
AN6 -TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	41,52%	16,93%	18,38%	5,58%	2,53%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30-06-2023

Présentation de la société :

UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV a été créée en 2000, sous forme de SICAV mixte de type distribution puis devenue SICAV Actions de type capitalisation depuis le 2 janvier 2019.

UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

UBCI BOURSE, intermédiaire en bourse, assure la gestion de UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV et UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (UBCI) est le dépositaire de ses actifs.

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 30-06-2023 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30-06-2023 ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation à retenir est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de

réserve à la hausse dans le deuxième cas.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives en date d'arrêt.

2.3- Evaluation des autres placements :

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 30/06/2023 d'actions. Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

Code ISIN	Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30-06-2023	% l'Actif
	Actions		1 383 266,831	1 440 919,675	79,89%
TN0001600154	ATTIJARI BANK	2 900	135 925,598	133 591,400	7,41%
TN0001800457	BIAT	1 385	125 398,700	129 009,980	7,15%
TN0002200053	BT	15 000	77 850,000	76 500,000	4,24%
TN0007550015	CITY CARS	10 442	121 535,200	145 196,010	8,05%
TN0007670011	DELICE	9 700	142 079,000	125 818,700	6,98%
TN0007570013	EURO CYCLE	9 949	235 029,980	175 560,054	9,73%
TN0007530017	OTH	13 758	153 365,495	113 077,002	6,27%
TN0007740012	SAMI	23 315	69 136,100	96 640,675	5,36%
TN0001100254	SFBT	8 500	105 030,685	123 437,000	6,84%
TN0006560015	SOTUVER	7 747	18 903,672	98 952,431	5,49%
TNF8FC5GRVG9	SOTUVER NG J01012023	1 648	12 417,680	19 611,200	1,09%
TN0007440019	TELNET HOLDING	11 388	87 170,733	80 866,188	4,48%
TN0007270010	TPR	19 950	82 879,138	104 797,350	5,81%
TN0007720014	UNIMED	2 251	16 544,850	17 861,685	0,99%
Total			1 383 266,831	1 440 919,675	79,89%

Les revenus du portefeuille titres se présentent comme suit :

Libelle	Période du 01.04.23 au 30.06.23	Période du 01.01.23 au 30.06.23	Période du 01.04.22 au 30.06.22	Période du 01.01.22 au 30.06.22	Période du 01.01.22 au 31.12.22
Revenus des Actions	25 021,050	25 021,050	40 228,840	40 228,840	61 988,111
TOTAL	25 021,050	25 021,050	40 228,840	40 228,840	61 988,111

3.2- Placements monétaires, disponibilités et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 30/06/2023 à 362 621.396 DT et s'analyse comme suit :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	% de l'Actif
Disponibilités	362 621,396	281 313,633	308 431,715	20,11%
Total	362 621,396	281 313,633	308 431,715	20,11%

3.3 –Opérateurs créditeurs :

	Libelle	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
PA 1	Opérateurs créditeurs	8 150,263	13 687,658	7 714,780
	Frais de gestionnaire	1 488,644	1 209,788	1 275,815
	Frais de dépositaire	666,512	1250,817	644,929
	Frais de distributeurs	5 995,107	11 227,053	5 794,036

3.4 – Autres créditeurs divers :

	Libelle	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
PA 2	Autres créditeurs divers	18 193,326	24 012,819	26 002,119
	Etat, retenue à la source	317,732	2 320,458	603,505
	Redevance CMF	144,353	100,288	104,082
	Charges à payer sur l'exercice en cours	17 731,241	21 592,073	25 294,532

3.5 Capital :

Le capital se détaille comme suit :

Capital au 31/12/2022	
* Montant	1 353 600
* Nombre de titres	13 536
* Nombre d'actionnaires	42
Souscriptions réalisées	
* Montant	493 800
* Nombre de titres émis	4 938
Rachats effectués	
* Montant	26 200
* Nombre de titres rachetés	262
Capital au 30/06/2023	
* Montant	1 821 200
* Nombre de titres	18 212
* Nombre d'actionnaires	42

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2023 au 30/06/2023 s'élève à 558 609.583 dinars.

Le nombre de titres d'UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV au 30/06/2023 est de 18 212 contre 13 536 au 31/12/2022.

	<u>Mvt sur le capital</u>	<u>Mvt sur l'Actif Net</u>
Capital début de période au 31/12/2022	1 201 509,637	1 201 509,637
- Souscriptions de la période	493 800,000	493 800,000
- Rachats de la période	-26 200,000	-26 200,000
- Autres mouvements	108 507,350	108 087,845
- Variation des plus ou moins values potentiels sur titres	133 125,722	133 125,722
- Plus ou moins values réalisées sur cessions titres	0,000	0,000
- Frais de négociation de titres	-1 255,895	-1 255,895
- Régularisation sommes capitalisables	-49 126,044	-49 126,044
- Résultat d'exercice antérieur	17 078,262	17 078,262
- Régularisation du résultat de l'exercice antérieur	8 685,305	8 685,305
- Sommes capitalisables de l'exercice encours		-419,505
Montant fin de période au 30/06/2023	1 777 616,987	1 777 197,482

3.6 Sommes capitalisables :

Les sommes capitalisables au 30/06/2023 s'élèvent à -419.505 DT contre 17 078.262 DT au 31/12/2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Sommes capitalisables des exercices antérieurs	0,000	0,000	0,000
Résultat d'exploitation	1 686,197	18 064,33	17 309,254
Régularisation du résultat d'exploitation	-2 105,702	-33,422	-230,992
Total	-419,505	18 030,908	17 078,262

3.7 Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire, du gestionnaire et des distributeurs, calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt, de gestion et de distribution conclues entre UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV, UBCI et UBCI BOURSE.

Libelle	Période du 01.04.23 au 30.06.23	Période du 01.01.23 au 30.06.23	Période du 01.04.22 au 30.06.22	Période du 01.01.22 au 30.06.22	Période du 01.01.22 au 31.12.22
CH 1 Charges de gestion des placements	5 210,258	9 342,336	4 234,267	8 479,616	17 508,500
Rémunération du gestionnaire	1 488,647	2 669,239	1 209,791	2 422,749	5 002,436
Rémunération du dépositaire	372,159	667,311	302,451	605,695	1 250,623
Rémunération des distributeurs	3 349,452	6 005,786	2 722,025	5 451,172	11 255,441

3.8 Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires et l'abonnement des autres charges budgétisées figurent aussi au niveau de cette rubrique

Libelle	Période du 01.04.23 au 30.06.23	Période du 01.01.23 au 30.06.23	Période du 01.04.22 au 30.06.22	Période du 01.01.22 au 30.06.22	Période du 01.01.22 au 31.12.22
CH 2 Autres charges	<u>7 367,677</u>	<u>13 992,517</u>	<u>7 354,260</u>	<u>13 684,894</u>	<u>27 170,357</u>
Redevance CMF	372,159	667,311	302,451	605,695	1 250,623
Services bancaires et assimilés	595,501	595,501	957,448	957,448	1 475,319
Abonnement des charges budgétisées	6 400,017	12 729,705	6 094,361	12 121,751	24 444,415

L'abonnement des charges budgétisées ce détaille comme suit :

<u>Libellé</u>	Période du 01.04.23 au 30.06.23	Période du 01.01.23 au 30.06.23	Période du 01.04.22 au 30.06.22	Période du 01.01.22 au 30.06.22	Période du 01.01.22 au 31.12.22
Abonnement des charges budgétisées	<u>6 400,017</u>	<u>12 729,705</u>	<u>6 094,361</u>	<u>12 121,751</u>	<u>24 444,415</u>
Taxes	131,327	261,212	87,905	174,843	352,584
Frais bancaires	31,150	61,956	29,513	58,703	118,378
Publication BO CMF	325,306	647,038	325,306	647,038	1 304,800
Honoraires CAC	1 780,608	3 541,649	1 690,655	3 362,732	6 781,200
Frais AGO et publications	1 044,855	2 078,227	874,333	1 739,058	3 506,941
Jetons de Présence	2 493,151	4 958,904	2 493,151	4 958,904	10 000,000
Alpha mena	593,644	1 180,765	593,519	1 180,517	2 380,600
Autres (*)	-0,023	-0,046	-0,022	-0,044	-0,088

(*) C'est le reliquat du budget de l'année précédente

4. REMUNERATIONS GESTIONNAIRE, DEPOSITAIRE ET DISTRIBUTEURS

4-1 Rémunération du gestionnaire

UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV a conclu avec UBCI BOURSE une convention aux termes de laquelle UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV confie à UBCI BOURSE une mission de gestionnaire couvrant :

- * la gestion du portefeuille de la SICAV,
- * la gestion administrative et comptable de la SICAV et le calcul quotidien de sa valeur liquidative,
- * la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

UBCI BOURSE prend à sa charge tous les frais de personnel et d'administration générale engagés dans l'exécution de ses missions, tous les investissements nécessaires ainsi que leurs charges de fonctionnement et de maintenance. Sont exclues des charges supportées par UBCI BOURSE : la rémunération du commissaire aux comptes, les jetons de présence des administrateurs, les commissions de Négociation en bourse (CNB), les dépenses publicitaires et de promotion, la redevance CMF, la TCL, les frais de publications des Etats financiers au bulletin du CMF, ainsi que les frais de tenue des Assemblées générales.

Le gestionnaire perçoit en contrepartie de ses services une rémunération annuelle égale à 0,4% T.T.C de l'actif net annuel d'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu nette de toute retenue fiscale.

4-2 Rémunération du dépositaire

L'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV a conclu avec Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie « UBCI » une convention de dépôt, aux termes de laquelle UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV confie à UBCI la mission de dépositaire de ses titres et de ses fonds non investies selon les modalités et conditions définies par cette dernière. Pour l'ensemble de ses prestations, l'UBCI reçoit une rémunération annuelle de 0,1% T.T.C de l'actif net de l'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-3 Rémunération des distributeurs :

UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV a conclu avec UBCI et UBCI BOURSE des conventions de distribution aux termes desquelles UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV confie à UBCI et UBCI BOURSE la commercialisation et la distribution de ses actions auprès de leurs clientèles.

En contrepartie de ces prestations, une commission de distribution répartie entre les deux distributeurs en prorata de leurs distributions est décomptée jour par jour au taux de 0,9% TTC de l'actif net d'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV et réglée trimestriellement à terme échu après déduction des retenues fiscales.